



DE NOUVELLES PERSPECTIVES AVEC LA JAMAÏQUE ET HAÏTI

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France-Caraïbes en Jamaïque et en Haïti

23 au 28 avril 2018

Une délégation du groupe d'amitié France-Caraïbes menée par Mme Hélène Conway-Mouret, présidente, et composée de M. Pierre Louault, vice-président, et de Mme Catherine Conconne, membre du groupe d'amitié, s'est rendue à Kingston, en Jamaïque, du 23 au 24 avril, et à Port-au-Prince, en Haïti, du 25 au 28 avril 2018. Les deux pays recevaient pour la première fois la visite d'une délégation du groupe d'amitié.

Outre la volonté de nouer des relations avec leurs homologues, les sénateurs ont souhaité se rendre en Jamaïque en raison du dynamisme des relations économiques avec la France qui est le 3^e investisseur dans ce pays, alors que les liens politiques sont plus ténus. Concernant Haïti, il s'agissait de s'informer sur les défis actuels, en particulier en matière de développement, et de favoriser l'essor de la francophonie.

Le déplacement comportait une forte dimension de coopération régionale, en raison d'intérêts, de valeurs culturelles et historiques que ces pays ont en commun avec les collectivités françaises d'Amérique.

I. Jamaïque : vers une accélération des relations politiques et économiques

A - Des liens politiques qui pourraient être renforcés

Le parlement jamaïcain est bicaméral. Le Sénat comporte 21 sénateurs, 13 issus de la majorité (le *Jamaica Labour Party*, JLP) et 8 de l'opposition (le *People's National Party*, PNP). Ils sont nommés pour cinq ans par le Gouverneur général, représentant de la Reine Élisabeth II, sur proposition du Premier ministre. Ils peuvent exercer des fonctions ministérielles dans la limite de quatre.

La délégation a été reçue par le président du Sénat, M. Thomas Tavares-Finson, et M. Aubyn Hill, vice-président. Les échanges ont porté sur le réchauffement climatique et le rôle de la France depuis la COP21. Le président et le vice-président du Sénat ont souhaité le resserrement des liens avec la France, appelant de leurs vœux l'organisation d'une rencontre au plus haut niveau de l'État.



Au Sénat, le vice-président M. Aubyn Hill et le président M. Thomas Tavares-Finson, la délégation et l'ambassadeur M. Jean-Michel Despax

La thématique environnementale a également été abordée lors de la réunion à la mairie, avec M. Delroy Williams, maire de Kingston, et plusieurs élus, sous l'angle plus spécifique de la gestion des tempêtes tropicales.

B - Une économie en plein essor

L'économie de la Jamaïque présente des perspectives de croissance très positives, notamment grâce aux efforts réalisés en faveur du désendettement et au dynamisme des investissements étrangers, en particulier dans le secteur du tourisme.

La France constitue un partenaire de référence, avec la présence de grands groupes dans de nombreux secteurs (eau, autoroutes, ports, distribution pétrolière,

centres d'appels...), et de PME notamment engagées dans le développement d'un guichet portuaire unique et dans la construction d'une centrale solaire de 37 MW, qui en fera la plus grande centrale solaire de la Caraïbe.

La délégation s'est rendue sur le chantier du Port de Kingston, dont la société CMA-CGM a obtenu en 2015 une concession de 30 ans pour un montant de 660 millions de dollars, soit le plus important investissement français dans la zone Caraïbe.



Mme Catherine Conconne, M. Simon Farhat, Chief Operating Officer de Kingston Freeport et M. Cyril Fernagu (EGIS), Mme Hélène Conway-Mouret et M. Pierre Louault, M. Jean-Michel Despax, ambassadeur

Sur le site, les sociétés françaises Vinci Construction et Egis ont en charge la réhabilitation de 1 200 mètres de quai. Elles réalisent des travaux de haute technicité, afin de tenir compte du risque sismique dans la région.

Au cours des entretiens avec les sénateurs, et avec la ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Mme Kamina Johnson Smith, Mme Hélène Conway-Mouret a indiqué que la France était prête à accompagner par son expertise la Jamaïque dans ses projets en cours (recensement et identification de la population par la *National Identity System*, missions liées à la sécurisation des côtes) et à venir.



S.E. M. Jean-Michel Despax, ambassadeur, Mme Kamina Johnson-Smith, ministre, Mmes Hélène Conway-Mouret et Catherine Conconne, et M. Pierre Louault

La rencontre avec Mme Diane Edwards, représentante de l'agence gouvernementale JAMPRO pour l'import et l'investissement, a été l'occasion d'évoquer la politique commerciale du pays et sa position stratégique au carrefour des routes maritimes, ainsi que les secteurs particulièrement dynamiques du tourisme et de la « relation client ».

La délégation a regretté l'absence de liaison aérienne directe depuis Paris, qui constitue un frein aux investissements en ce domaine.

M. Delroy Williams a exposé le projet de développement touristique pour la capitale, située à proximité du massif exceptionnel des *Blue Mountains*. Celui-ci s'appuierait sur la création de zones spécifiques, les « *entertainment zones* », qui garantiraient à la fois la tranquillité des riverains, tout en préservant le modèle des « *Sound system* », élément fort de l'identité du pays. La sécurité et la préservation de l'environnement ont également été évoquées comme des aspects importants du développement du tourisme.

II. Haïti : favoriser les conditions du développement économique et social

A – La stabilisation de l'environnement politique et une décentralisation effective, comme leviers de développement

La délégation s'est ensuite rendue à Port-au-Prince où elle a rencontré le Président de la République M. Jovenel Moïse, qui a exposé les principaux axes de la politique qu'il mène depuis son investiture le 7 février 2017. Ont ainsi été évoqués les travaux d'infrastructures menés dans le cadre de « la Caravane du Changement », qui visent à la modernisation de l'agriculture (création de pépinières, curage des canaux...), à l'électrification du pays (seulement 38 % de la population a accès à l'électricité) et au désenclavement des territoires par la construction de routes.



La délégation avec le Président de la République M. Jovenel Moïse, et S.E. Élisabeth Mme Béton-Delègue, ambassadeur de France

La création d'un cadre institutionnel stabilisé et le renforcement de l'État de droit, mis en avant par le Président, entrent dans le mandat de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la Justice en Haïti (MINUJUSTH) en vue de l'installation d'un climat de confiance auprès de la population et des investisseurs économiques. Pour la réforme de l'État, le gouvernement s'appuie notamment sur l'Office de management des ressources humaines.

La lutte contre la corruption a également été abordée dans le cadre des discussions au Sénat, où la délégation a été reçue par le Président Joseph Lambert, entouré des sénateurs MM. Salomon, Augustin, Fethière, Dumont et Senatus. La délégation a insisté sur l'exigence d'exemplarité de la classe politique, illustrée par les mesures mises en place en France pour une plus grande transparence de la vie publique.

La délégation s'est interrogée sur la durée de mandat très courte - un an - du président du Sénat haïtien au regard des besoins de continuité. Elle a ensuite présenté l'organisation politique française et plus particulièrement la répartition des compétences entre État et collectivités locales dans le cadre de la décentralisation. M. Louault et Mme Conconne ont fait part de leur expérience d'élus locaux et ont insisté sur le positionnement très stratégique des collectivités locales pour l'exercice des compétences qui leur sont dévolues, celles-ci étant par leur proximité le mieux à même de connaître et de répondre aux besoins des administrés.

La décentralisation a été au cœur des échanges lors du déplacement à la Mairie de Tabarre, en périphérie de Port-au-Prince. M. Antenor Denoël, vice-président de la Fédération nationale des maires d'Haïti (FENAMH), a exposé les enjeux de la décentralisation, et souligné la nécessité d'accélérer le transfert de compétences de l'État vers les collectivités locales. Sur 146 communes, 130 collectent moins de 1 000 USD par mois. Les collectivités restent en attente du versement de dotations de fonctionnement, ce retard limitant fortement leurs moyens d'action. Les intercommunalités, qui apparaissent comme le bon niveau de compétences (par exemple, pour le traitement des déchets) n'existent pas en raison d'un vide juridique, faisant peser la gestion sur les collectivités situées en aval, lors de la survenance d'intempéries.

La délégation a souligné le risque financier inhérent à certains contrats complexes - les partenariats public-privé - passés avec des sociétés et a indiqué, au regard de sa propre expérience, les bénéfices qu'il y a faits pour

l'ensemble de la collectivité à faire appel à la main d'œuvre disponible sur place.

B – Des projets porteurs d'espoir

Dans cet État de plus de 10 millions d'habitants, à forte densité de population, les acteurs sont confrontés à la fois aux questions de développement et de gestion de l'environnement, alors même que le pays présente une fragilité face aux catastrophes naturelles. La délégation a souhaité s'informer sur l'action des différents acteurs en charge de la coopération, levier essentiel dans l'accompagnement du pays dans ses projets de développement.

Via l'Agence Française de Développement (AFD), la France intervient désormais dans le cadre d'une dynamique bilatérale axée essentiellement sur les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'environnement et du développement rural.

La délégation s'est rendue sur le chantier de reconstruction de l'Hôpital de l'Université d'État d'Haïti (HUEH), hôpital public et universitaire, détruit à plus de 50 % lors du séisme de 2010. Cofinancé par la France, les États-Unis et le gouvernement haïtien, l'hôpital, qui comportera 524 lits, devrait être livré en 2019.

Puis la délégation s'est rendue sur le site du centre *Sport pour l'Espoir*, visite organisée par M. Hans Laarsen, président du comité olympique haïtien.

Politiquement, des difficultés liées à la « duplication » des actions, forme de concurrence entre les acteurs du gouvernement et de la coopération, ont été abordées avec les différents interlocuteurs. La délégation a appelé à surmonter ces différences d'approches et à introduire une plus grande confiance entre les partenaires. Elle a par ailleurs salué le dynamisme des coopérations entre collectivités locales haïtiennes et françaises, porteuses de projets concrets.

III. Deux axes forts : l'environnement régional et la francophonie

Soulignant la proximité géographique, mais également le tissu commun lié au passé historique, au patrimoine culturel, et aux défis – notamment climatique – partagés, les sénateurs ont insisté sur l'intérêt de renforcer la coopération, dans tous les domaines – politique, commercial, culturel, éducatif, médical... – à l'intérieur de la zone Caraïbe et notamment avec les départements d'outre-mer, et de multiplier les projets, à l'instar de la *University of West Indies* à Kingston, filière d'études intégrée associant l'Université des Antilles et Sciences Po Bordeaux.

A – Pour une plus grande intégration régionale, *via* la CARICOM

Au niveau politique, la délégation a appuyé la demande d'adhésion présentée en 2012 par la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et Saint-Martin à la CARICOM (*Caribbean Community*), en 2012, forum de coordination dans de très nombreux secteurs, et pesant pour 14 voix aux Nations Unies. Ce sujet a été évoqué avec les interlocuteurs du monde politique et économique à la fois en Haïti, qui occupe la présidence depuis le 1^{er} janvier 2018, et en Jamaïque, qui prendra sa succession au second semestre 2018.

Les sénateurs ont appelé à dépasser la barrière linguistique et ont déploré le faible maillage des liaisons aériennes intra-caraïbe, handicap majeur et problématique sur laquelle le *statu quo* n'est plus possible.

Au demeurant, l'ouverture de liaisons aériennes directes avec Paris contribuerait également au développement de cette région du monde, en appelant de nouveaux investisseurs aujourd'hui freinés par la difficulté d'accès direct à de nombreux pays de la Caraïbe, *a fortiori* pour des activités de tourisme drainant une population potentiellement importante.

B - Promouvoir le dialogue, à travers la francophonie

En Jamaïque, les sénateurs se sont rendus à l'École normale de *Shortwood College*, seul établissement de formation des futurs enseignants de français dans les lycées et collèges. Ils ont pu apprécier, à travers les échanges avec les étudiants, la qualité de l'enseignement.

L'attrait pour la langue française a également pu être constaté à l'occasion de la visite des locaux de l'Alliance française, qui effectue un travail remarquable avec des moyens limités. Le transfert vers des locaux plus centraux accroîtrait la visibilité de « l'offre » culturelle.

En Haïti, le français, langue officielle avec le créole, est confronté à la concurrence de l'anglais, avec la difficulté supplémentaire qu'il reste une langue réservée à une minorité de la population, alors même qu'il est utilisé dans le cadre officiel, notamment, pour rendre la justice.

Dans ce contexte, la délégation s'est rendue au lycée français Alexandre Dumas scolarisant 800 élèves en majorité haïtiens. Les responsables ont fait état des difficultés de gestion liées à la baisse des dotations, induisant une augmentation des frais de scolarité difficilement soutenable pour certaines familles. La délégation a également pu témoigner de la vivacité des échanges culturels organisés par l'Institut français en Haïti.

*

Les sénateurs ont émis le vœu de poursuivre sur la voie du dialogue et de la coopération interparlementaire avec leurs partenaires à la Jamaïque et en Haïti, et ont souhaité le développement de nouvelles relations de coopération, saluant notamment la part prise par les collectivités locales. Afin de donner une nouvelle impulsion à ces relations, la délégation espère l'organisation d'une rencontre au plus haut niveau de l'État avec la Jamaïque, ainsi que cela avait été évoqué au Sénat à Kingston au cours des entretiens. En outre, elle propose qu'une prochaine session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) puisse se tenir prochainement en Haïti.

Composition de la délégation



Mme Hélène CONWAY-MOURET
Présidente du groupe
Sénatrice représentant les Français
établis hors de France
(Socialiste et républicain)



M. Pierre LOUAULT
Vice-président du groupe
Sénateur d'Indre-et-Loire
(Union centriste)



Mme Catherine CONCONNE
Membre du groupe
Sénatrice de la Martinique
(Socialiste et républicain)

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_642.html